Lévitique 22

Französische Darby-Übersetzung

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **2** Parle à Aaron et à ses fils, afin qu'ils se séparent des choses saintes des fils d'Israël, et qu'ils ne profanent pas mon saint nom dans les choses que ceux-ci me sanctifient. Moi, je suis l'Éternel. **3** Dis-leur: Tout homme de toute votre semence, en vos générations, qui, ayant son impureté sur lui, s'approchera des choses saintes que les fils d'Israël ont sanctifiées à l'Éternel, cette âme-là sera retranchée de devant moi. Moi, je suis l'Éternel. **4** Aucun homme de la semence d'Aaron, qui est lépreux ou qui a un flux, ne mangera des choses saintes, jusqu'à ce qu'il soit purifié; et celui qui aura touché quelqu'un qui est impur par un mort, ou celui de qui est sorti de la semence, **5** ou celui qui a touché un reptile quelconque qui le rende impur, ou un homme qui le rende impur de quelque impureté dont il soit affecté, **6** l'homme qui aura touché cela, sera impur jusqu'au soir, et ne mangera pas des choses saintes, s'il n'a pas lavé sa chair dans l'eau; **7** -et après le coucher du soleil il sera pur; et ensuite, il mangera des choses saintes, car c'est son pain. **8** Aucun d'eux ne mangera d'une bête morte d'elle-même ou déchirée, pour se rendre impur par elle. Moi, je suis l'Éternel. **9** Et ils garderont ce que j'ai ordonné de garder, afin qu'ils ne portent pas de péché sur eux, et qu'ils ne meurent pas, pour avoir profané mon ordonnance. Moi, je suis l'Éternel qui les sanctifie.

10 Et aucun étranger ne mangera de ce qui est saint; celui qui demeure chez un sacrificateur, et l'homme à gages, ne mangeront pas de ce qui est saint. **11** Mais si le sacrificateur a acheté de son argent un esclave, celui-ci en mangera, ainsi que celui qui est né dans sa maison: ceux-là mangeront de son pain. **12** Et une fille de sacrificateur, si elle est mariée à un étranger, ne mangera pas des offrandes élevées des choses saintes. **13** Mais si une fille de sacrificateur est veuve ou répudiée, et n'a pas d'enfants, et est retournée dans la maison de son père, comme dans sa jeunesse, elle mangera du pain de son père; mais aucun étranger n'en mangera. **14** Et si un homme, par ignorance, mange d'une chose sainte, il donnera au sacrificateur la chose sainte, et y ajoutera un cinquième par-dessus. **15** Et on ne profanera pas les choses saintes des fils d'Israël, qu'ils offrent en offrande élevée à l'Éternel, **16** et on ne leur fera pas porter l'iniquité du délit quand ils mangeront de leurs choses saintes, car moi je suis l'Éternel qui les sanctifie.

17 Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **18** Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les fils d'Israël, et dis-leur: Quiconque de la maison d'Israël ou de ceux qui séjournent en Israël, présentera son offrande, selon tous leurs voeux et selon toutes leurs offrandes volontaires qu'ils présentent en holocauste à l'Éternel, **19** -pour être agréé, offrira un mâle sans tare, de gros bétail, de moutons, ou de chèvres. **20** Vous ne présenterez aucune chose qui ait quelque défaut corporel, car elle ne sera point agréée pour vous. **21** Et si un homme présente un sacrifice de prospérités à l'Éternel, pour s'acquitter d'un voeu, ou en offrande volontaire, soit de gros bétail, soit de menu bétail, son offrande sera sans tare, pour être agréée; il n'y aura en elle aucun défaut corporel. **22** Vous ne présenterez point à l'Éternel ce qui est aveugle, ou qui a une fracture ou qui est mutilé, ou qui a des ulcères, ou une gale, ou une dartre, et vous n'en ferez pas un sacrifice fait par feu sur l'autel, à l'Éternel. **23** Tu pourras faire un sacrifice volontaire d'un boeuf ou d'un agneau ayant quelque membre trop long ou trop court; mais pour un voeu, ils ne seront pas agréés. **24** Et vous ne présenterez pas à l'Éternel ce qui sera froissé, ou écrasé, ou arraché, ou coupé; vous ne ferez point cela dans votre pays. **25** Et de la main d'un étranger, vous ne présenterez aucune de ces choses comme le pain de votre Dieu; car leur corruption est en elles, il y a un défaut en elles: elles ne seront pas agréées pour vous. **26** Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **27** Un veau, ou un agneau ou un chevreau, lorsqu'il sera né, sera sept jours sous sa mère; et depuis le huitième jour et après, il sera agréé pour l'offrande du sacrifice fait par feu à l'Éternel. **28** Et vous n'égorgerez pas la vache, ou la brebis, elle est son petit, en un même jour. **29** Et si vous sacrifiez un sacrifice d'action de grâces à l'Éternel, vous le sacrifierez pour être agréé pour vous. **30** Il sera mangé le jour même; vous n'en laisserez rien jusqu'au matin. Moi, je suis l'Éternel. **31** Et vous garderez mes commandements, et vous les ferez. Moi, je suis l'Éternel. **32** Et vous ne profanerez pas mon saint nom, mais je serai sanctifié au milieu des fils d'Israël: moi, je suis l'Éternel qui vous sanctifie et **33** qui vous ai fait sortir

Druckausgabe erzeugt am 13.09.2025 auf bibelkommentare.de

du pays d'Égypte pour être votre Dieu. Moi, je suis l'Éternel.

Druckausgabe erzeugt am 13.09.2025 auf bibelkommentare.de